

Protocole de sortie de conflit du 9 juillet 2007

Afin de mettre un terme au conflit consécutif à l'annonce du projet de transfert des établissements de Relation Client Grand Public de Lyon, Poitiers et Toulouse et de sous-traitance de leurs activités, la Direction du Groupe SFR représentée par Frank Esser en qualité de Président Directeur Général et l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau de l'UES ont décidé de renouer le dialogue social au sein du Groupe SFR en convenant unanimement des dispositions qui suivent :

- Sous réserve d'un calendrier plus favorable aux personnels concernés qui serait défini par le TGI de Paris le 10 juillet prochain, les parties conviennent de reporter le transfert effectif des activités et du personnel concernés au 31 décembre 2007.
- Entre-temps et d'ici le 25 octobre 2007, les parties ont convenu du calendrier social suivant :
 - Le 19 juillet 2007, le CCE de l'UES SFR sera amené à faire un point sur la sortie du conflit et procédera à la désignation d'un expert qui sera chargé de l'accompagner dans l'examen du projet;
 - A compter du 12 septembre 2007, le CCE poursuivra la procédure d'information par l'examen des aspects économiques du projet et des alternatives éventuelles en matière d'emploi (GPEC) en vue d'émettre un avis sur ces derniers le 26 septembre 2007;
 - A partir du 27 septembre 2007, les mesures sociales d'accompagnement du projet seront examinées au sein de la commission sociale au rythme d'une réunion, au minimum, par semaine;

- Le 17 octobre 2007, le CCE sera informé sur les aspects sociaux du projet ainsi que sur les mesures d'accompagnement qui auront été négociées;
- Enfin, le 25 octobre 2007, le CCE se prononcera définitivement sur le projet d'accord relatif aux modalités d'accompagnement, ainsi que, sur l'ensemble du projet de transfert des établissements de Relation Client Grand Public de Lyon, Poitiers et Toulouse et de sous-traitance de leurs activités.

- Les collaborateurs concernés qui souhaiteraient concrétiser un projet professionnel avant l'échéance du transfert au 31 décembre 2007 et avant la finalisation des modalités d'accompagnement, pourront, au jour de leur départ, bénéficier des avancées déjà négociées.

Les organisations syndicales CFE-CGC et FOcom, qui étaient entrées dès le 6 juin 2007 dans une négociation, se déclarent satisfaites du nouveau calendrier décidé par la Direction qui permet de donner plus de temps à l'étude des alternatives éventuelles en matière d'emploi.

Fait en 10 exemplaires, à Paris La Défense.

Pour les entreprises composant l'UES SFR :

Frank ESSER
Président Directeur
Général

Pour les organisations syndicales :

Xavier COURTILLAT
CFDT

Jean-Luc de SINZOGAN
CFE-CGC

Geoffroy de VIENNE
CFTC

Frédéric MAHU

Robert HUET

Vanessa JEREB

CGT

Focom

Unsa